



Septembre 2020

## DECLARATION SINISTRE CANICULE

Chers habitants,

Nous vous informons que si vous avez été victime d'un sinistre dû à la canicule, vous pouvez désormais déposer un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle à la mairie.

Il vous suffit pour cela d'adresser un courrier de demande accompagné de photos et de le déposer en mairie avant le **15 octobre 2020**.

Nous transmettrons l'ensemble des demandes en Préfecture. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé individuellement de la décision prise de reconnaître ou non notre commune en état de catastrophe naturelle, suite à l'épisode caniculaire de cette année. Nous vous rappelons qu'à partir de la parution de l'arrêté de catastrophe naturelle au Journal Officiel, vous disposez d'un délai maximum de 10 jours pour déclarer votre sinistre auprès de votre assurance.

## LA FERME DU MOULIN A VOTRE RENCONTRE

A partir du **Jeudi 17 septembre**, la Ferme du Moulin de Marles viendra à votre rencontre, en face de la mairie, **tous les jeudis de 16h00 à 19h00** afin de vous proposer la vente de produits frais avec son camion-magasin.

### Produits proposés :

- Viandes de boeuf, de porc ou d'agneaux,
- Volailles vivantes et prêtes à cuire (poulets, pintades, volailles de Noël).
- Œufs de poules élevées en plein air : les œufs sont calibrés tout les matins sur place.
- Viande de porc : les cochons sont élevés sur paille dans des boss, nourris avec nos céréales à l'ancienne.
- Légumes et fruits de saison et de la région suivant le climat.
- Fromage, beurre, produits laitiers.
- Charcuterie artisanale fait maison (pâtés, saucisses, brochettes)

### Autres produits de nos collègues producteurs de Seine et Marne :

- Légumes de chez Mr Blondelot d'Argentières.
- Fromages de la fromagerie Rouzaire de Tournan.
- Produits laitiers de chez Mme Paquet de Sancy les Meaux.
- Les célèbres bières de Brie de Courpalay de chez Mr Rabourdin, à chacun sa préféré : Blonde, Ambré, Blanche, cidre, jus de pommes de chez Mr Bruno Barré de Coulomme.
- Champagne de chez Mr Biberon-Berranger de Villeneuve sur Bellot.
- Miels de chez Mr Veron de Villeneuve sur Bellot.
- Moutardes de Meaux, la farine Bio de chez Mme Godart d'Aulnoy, confitures...

**Venez nombreux goûter les produits locaux de la ferme !**



Le Maire,  
Isabelle PERIGAULT.